

# Loi sur les armes à feu: des modifications contestées

**REINE CÔTÉ**

30/10/2009 19h30

Journal de Québec

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) s'inquiète pour la sécurité des Canadiens si le projet de loi C-391, venant assouplir la Loi fédérale sur le contrôle des armes à feu, était adopté lors du vote le 4 novembre à la Chambre des communes.

Le registre des armes à feu pourrait franchir un pas vers un démantèlement mercredi prochain puisque le projet de loi C-391, proposé par la députée conservatrice Candice Hoepfner, prévoit d'éliminer l'obligation pour les propriétaires d'enregistrer leurs armes et de détruire les données relatives aux 7 millions d'armes actuellement contenues dans le registre.

Lucie Thibodeau, la présidente de l'ASPQ, estime qu'il faut s'opposer à projet de loi.

«Il faut à tout prix préserver la sécurité de la population canadienne et freiner les intentions pro-armes des députés conservateurs», affirme la présidente de l'ASPQ, Lucie Thibodeau.

## **Publicité contestée**

Le gouvernement conservateur a lancé une campagne publicitaire pour s'attirer le vote des députés de l'opposition, initiative qui a déplu à certains députés bloquistes, néo-démocrates et libéraux, qui ont eu le sentiment de se faire tordre le bras.

Mme Thibodeau demande aux chefs de l'opposition officielle d'imposer une ligne de parti contre ce projet de loi.

«Il est du devoir de chacun des partis de l'opposition d'agir et d'assurer le maintien et l'intégrité des mesures législatives existantes au Canada, surtout que leur pertinence a été justifiée à plusieurs reprises», invoque Mme Thibodeau.

L'ASPQ n'est pas la seule organisation à contester ce projet de loi. En juillet dernier, le Barreau du Québec a fait savoir au gouvernement fédéral qu'il appuyait le maintien de la loi sur le contrôle des armes à feu.